



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

FAIBLE VARIATION DU COMPTE DE TAXES ET INVESTISSEMENTS DANS LA QUALITÉ DE VIE À SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le 15 décembre 2016 – Le budget des familles marthelacquoises profitera d'un répit en 2017 en vertu d'une faible variation du compte de taxes moyen. C'est la bonne nouvelle qu'a annoncée la mairesse, M^e Sonia Paulus, au moment d'adopter les prévisions budgétaires de la nouvelle année. De plus, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac investira dans la construction d'une nouvelle bibliothèque, la bonification des parcs et la conversion énergétique de l'éclairage de rue.

Faible variation du compte de taxes

La faible augmentation du taux de la taxe foncière résiduelle d'à peine 0,26 % en 2017 (passant de 0,7555 \$ par 100 \$ d'évaluation à 0,7575 \$), doublée de la baisse marquée de la taxe d'assainissement de 4,2 % (de 0,0772 \$ par mètre carré à 0,0739 \$), résulte en une faible variation du compte de taxes moyen de 5,05 \$. De plus, les tarifs pour les ordures ménagères (230 \$), l'eau potable (110 \$) et les égouts sanitaires (71 \$), seront tous gelés en 2017.

Investir dans la qualité de vie

« En plus de ces excellentes nouvelles, mon administration prévoit investir dans différents projets inscrits au Programme triennal d'immobilisations (PTI) en 2017. Nous donnerons ainsi le coup d'envoi à la construction d'une nouvelle bibliothèque municipale, derrière l'hôtel de ville, représentant un investissement de 7,3 M\$, et pour lequel nous sommes dans l'attente d'une subvention », a annoncé la mairesse.

Elle a de plus indiqué que le conseil avait inscrit au PTI l'aménagement de trois nouveaux terrains de tennis au parc municipal au coût de 650 000 \$. La Ville implantera aussi, en 2017, un sentier éclairé autour de l'ancienne sablière adjacente au parc Municipal, pour un montant de 650 000 \$.

L'administration marthelacquoise injectera 268 508 \$ dans l'aménagement et l'amélioration des parcs de son territoire, afin de satisfaire les attentes de leurs différentes clientèles.

Des feux de circulation seront installés à l'angle du chemin d'Oka et de la rue de l'Érablière afin de sécuriser l'intersection, au coût de 850 000 \$.

De plus, le conseil municipal donnera le coup d'envoi, en 2017, aux travaux de construction d'un nouvel écocentre, au montant de 205 000 \$, afin de permettre à la population de disposer des matières non acceptées dans les collectes existantes. On pourra notamment y apporter des matériaux secs, des résidus verts, des matières recyclables ainsi que des RDD (résidus domestiques dangereux).

Pour atteindre ses cibles, notamment en ce qui concerne la capacité de payer des citoyennes et des citoyens, l'administration de la mairesse Paulus s'est assurée d'appliquer une saine gestion des deniers publics. « Cette vision, qui est la nôtre depuis que je suis mairesse, protège l'excellente santé financière de notre Ville, en plus de favoriser un développement harmonieux du territoire. Je suis fière de notre gestion des 11 dernières années qui se traduit, entre autres, par la réduction de la dette nette à long terme de 40 %. C'est donc dans un contexte de confiance, toujours marqué par la prudence et la rigueur, que nous envisageons l'avenir de Sainte-Marthe-sur-le-Lac », a conclu M^e Sonia Paulus.

-30-

Source : Communications et relations avec les citoyens
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
450 472-7310